

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Trois, le 27 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL.

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART  
Patrick GUILBAUDEAU à Lucien MONNERIE  
Annaïg MESTRIC à Françoise BALLESTER  
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	20 Mars 2023
Date de l'affichage	21 Mars 2023
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

-----  
**2023 27      Demande de subvention CAP GAMES**

**Rapporteur** : F. Ballester

17 élèves en classe de 4ème au collège Saint-Jean à Guidel ont créé une mini-entreprise : CAP GAMES.

Ces mini entrepreneurs ont pour projet de créer un jeu de société écoresponsable à destination de tous. Pour toute la famille, ce jeu sera adapté aussi bien aux dyslexiques et aux personnes en situation de handicap moteur.

Ils défendront leur projet lors du Salon régional des mini-entrepreneurs le 11 mai 2023.

Dans ce cadre, ces collégiens sollicitent un soutien financier de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention d'un montant de 1 500 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Enfance, éducation, jeunesse et sports du 9 Mars 2023,

**APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 1 500 euros à l'OGEC Saint Jean à Guidel.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 28 Mars 2023  
Le Maire,  
Joël DANIEL

